



S'APPROPRIER LA REFORME SERAFIN-PH, SES NOMENCLATURES DE BESOINS ET DE PRESTATIONS ET SES USAGES

Contexte :

Le projet SERAFIN-PH s'inscrit dans la continuité de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » et constitue un des chantiers de la transformation de l'offre médico-sociale. Ce projet connaît plusieurs phases d'élaboration, si la dimension liée à la tarification n'est pas finalisée, les nomenclatures des besoins et des prestations constituent désormais un langage commun à tous les acteurs du champ du handicap. L'usage qualitatif des nomenclatures contribue à valoriser et renforcer la qualité des accompagnements délivrés ainsi que leur coordination.

Objectifs / compétences visées

- Comprendre l'origine et le contexte dans lequel s'inscrit le projet de réforme de la tarification SERAFIN-PH
- Connaître le contenu du projet de réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours pour permettre au secteur d'anticiper sa mise en œuvre
- Se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures des besoins et des prestations et ses divers usages
- Anticiper les évolutions à prévoir dans la gouvernance et accompagner les équipes au changement

Contenu

- L'origine et le contexte du projet SERAFIN-PH**
 - Ouverture du parcours
 - Comprendre le contexte et l'origine du projet SERAFIN-PH
- Le projet SERAFIN-PH : objectifs, périmètre et phases de déploiement**
 - Comprendre et appréhender les enjeux de la réforme
 - Connaître les différents besoins et prestations retenus par le projet SERAFIN-PH
- Appréhender les nomenclatures des besoins et prestations et les travaux connexes**
 - Comprendre la logique et l'articulation des nomenclatures : définition d'objectifs, détermination des besoins et des prestations)
 - Exercice pratique et « serious game »
- L'usage des nomenclatures des besoins et des prestations**
 - Connaître et appréhender les différents usages possibles des nomenclatures
 - Etude de cas et visionnage de retours d'expérience vidéo

Date(s) et lieux :

19 et 24 janvier, 2 et 9 février – classe virtuelle

Durée

12 heures (4x3h) - 14h00 à 17h00

Tarif inter (hors repas) :

550 € - Adhérent

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Cette formation s'adresse aux directeurs et encadrants, et aux référents qualité d'ESMS ou d'association du champ du handicap en vue d'une compréhension et lisibilité des nomenclatures et de ses usages potentiels.

Formation sans prérequis

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé). Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques (60%) et exercices pratiques – mises en situations (40%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation

Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une fiche individuelle en ligne au stagiaire

Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une évaluation à froid en ligne au stagiaire

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Intervenants :

Claire ADAM et Elodie DELOZIERE, responsables de secteur pôle Autonomie à l'Uriopss Hauts de France - [Présentation](#)

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

6 personnes

Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07

secretariat@uriopss-grandest.fr / www.uriopss-grandest.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° SIRET 852 510 411 00014

■ Le choix d'un modèle de financement

- Appréhender les travaux relatifs aux modèles de financement et les différents chantiers relatifs à la transformation de l'offre
- Comprendre les différents scénarii envisagés

■ Evaluation et Clôture de la formation

Parcours de formation mutualisé, en partenariat avec :



Notre réseau s'est doté d'un **Campus numérique** adapté aux différents parcours formation (formation 100% à distance, mixte, ...). Simple d'utilisation, il permet aux apprenants d'accéder aux ressources pédagogiques à leur rythme, de valider leurs acquis par des activités pédagogiques variées, d'échanger lors de temps « synchrones » en classes virtuelles ou « asynchrones » via un forum dédié à la formation suivie, (...).

Modalités d'accès

Disposer d'un ordinateur avec une sortie son et une connexion Internet, un casque (pour votre confort), un micro (la webcam est optionnelle mais conseillée). Il est demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la formation.

Classes virtuelles

Nous utilisons l'outil ZOOM pour nos classes virtuelles. Il n'est pas nécessaire de télécharger cette application (tutoriel disponible sur Campus numérique et proposition de test préalable sur demande).

Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07

secretariat@uriopss-grandest.fr / www.uriopss-grandest.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N ° SIRET 852 510 411 00014